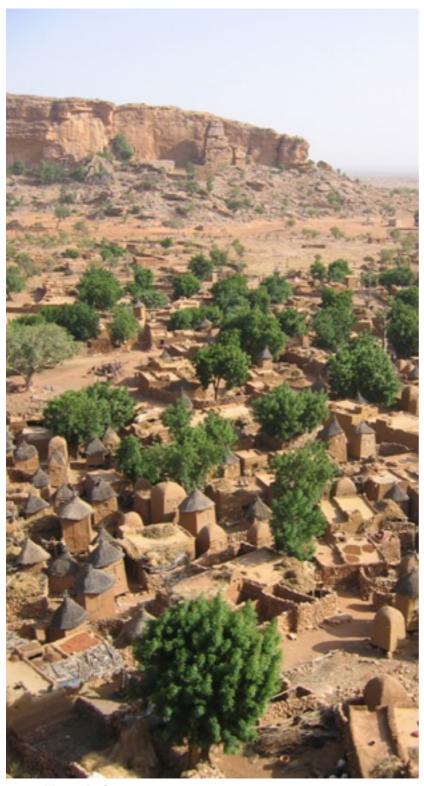


STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE Programme du 12 AU 20 DECEMBRE 2010

prog.b



village de Songo . Photo © Gilles Garby

Les régions sahéliennes ont vu naître une culture architecturale faisant appel aux matériaux locaux et aux procédés de construction qui préservent les ressources de notre planète et privilégient bien souvent la «durabilité». Présentes sur tous les continents, ces architectures de terre et de pierres abritent plus de la moitié de l'humanité. Le recours aux ressources locales, à la fois millénaire mais aussi contemporain en fait le support d'une expression identitaire.

Au programme, le Mali avec la rencontre des acteurs du développement pour mieux connaître les savoir-faire et les démarches innovantes que caractérisent les projets en cours:

-chantiers de restauration de l'ancienne ville impériale de Djenné, rendue célèbre par sa mosquée construite elle aussi en terre et elle aussi classée au patrimoine mondial de

-Pays Dogon dont les paysages remarquables et les approches géo-climatiques, et ethnographiques qui en sont faites, ou encore les travaux de l'architecte Fabrizio Carola qui ont été récompensés successivement par le prix Aga Khan et le Global Award for Sustainable architecture, rendent en tout cas la découverte in situ, indispensable.

Ikos consultant construit et diffuse une offre de formation auprès des professionnels de l'aménagement de l'espace en matière d'architecture, d'urbanisme et de développement durable sous la forme de voyages d'études. Les approches des projets et des territoires sont ainsi communiquées in situ et bien souvent avec leurs auteurs. Elles invitent à la réflexion sur les méthodes et le sens des initiatives qui sont prises au regard de leurs contextes. Les échanges entre amateurs d'architecture et professionnels de tous horizons, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, tirent parti des retours d'expériences des usagers et professionnels invités à témoigner. L'amélioration des compétences et connaissances vise à mieux répondre notamment aux enjeux environnementaux au plan local et planétaire.

Gilles GARBY

IKOS consultant

tél .: 09 77 71 97 54 Fax .: 03 80 35 57 81

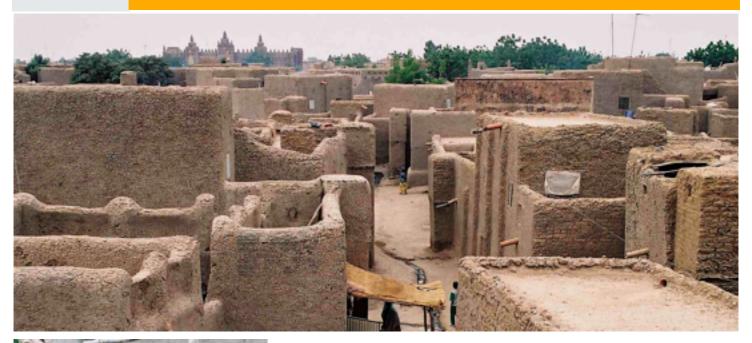
siège social : 83,rue Berbisey 21000 Dijon . sarl au capital de 2000 €

n°SIRET: 49050204400020 code APE 7111Z .TVA intracommunautaire: FR 42490502044

Déclaration d'activités enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région de Pays de la Loire Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE Programme du 12 AU 20 DECEMBRE 2010





C'est avec Ali Inogo DOLO, maire de Sangha, guide professionnel, avec Gilles GARBY qui organisa et accompagna déjà en 2008 un stage analogue dans cette région, et, selon un programme établi avec le concours de Adrian ROSNER, architecte français, enseignant à l'EIVP et animateur d'une ONG oeuvrant en Pays Dogon, que vous pourrez découvrir l'architecture et ses enjeux, au fil des visites et des échanges avec les professionnels:

-auteurs et porteurs de projets de développement, de constructions , et de chantiers expérimentaux supports de formation d'apprentis qui interviennent dans cette région: responsables de Missions Culturelles respectives de Bandiagara et de Djenné, représentants de « CRATerre-ENSAG », « Acroterre », « Djenné Patrimoine »; pour découvrir les aspects techniques, écologiques et ethno-architecturaux de l'aménagement et de la construction

Un dossier présentant les projets et problématiques caractérisant les enjeux de développement, d'aménagement et de construction étudiés sur place, est remis à chaque participant

Il s'agit enfin et surtout d'un périple à travers un paysage et auprès de peuples qui ne peuvent vous laisser indifférents.

Photos © Adrian Rosner

DIMANCHE 12 DECEMBRE 2010 DEPART AEROPORT PARIS CDG

6h00 environ. Rendez vous des participants à l'aéroport CDG Horaires précisés quelques jours avant le départ Arrivée prévue en fin de matinée à l'aéroport de Mopti Sévaré/ Départ pour Mopti Déjeuner libre sur le port de Mopti Départ pour Djenné Passage du bac sur le Bani Installation, dîner et nuit à l'hôtel Maafir de Dienné marché hebdomadaire; Installation et déjeuner à l'hôtel Maafir. Visite de la ville et des musées Dîner et nuit à l'hôtel Maafir

LUNDI 13 DECEMBRE 2010 MOPTI-DJENNÉ

Petit déjeuner à l'hôtel Maafir de Djenné Marché hebdomadaire; Visite de la ville et des musées Déieuner en ville Visite de la ville et des musées Dîner et nuit à l'hôtel Maafir



STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

Programme du 12 AU 20 DECEMBRE 2010

MARDI 14 DECEMBRE 2010

DJENNÉ



Petit déjeuner à l'hôtel Maafir Visite d'un chantier de restauration d'une maison en terre avec un macon Déjeuner en ville Visite (sous réserve) de l'intérieur de la grande mosquée Dîner et nuit à l'hôtel Maafir

Grande Mosquée de Djenné photo © Gilles Garby

MERCREDI 15 DECEMBRE 2010

Pays Dogon: NANDO. NIONGONO.BANDIAGARA



Petit déjeuner à l'hôtel Maafir à Dienné Départ pour le Pays Dogon Passage du bac sur le Bani

Village de Nando, village de Niongono / pique nique en

Dîner et nuit à l'hôtel Kambary à Bandiagara.



La mosquée en terre de Nando fut construite en une nuit selon la légende.

photo © Adrian Rosner



Village de Niongono: village perché dans le Piniari. habitat défensif: les maisons forment des blocs compacts.photo © Adrian Rosner

Hôtel Kambary. 1997-1999. Fabrizio Carola. architecte



Jeudi 16 DECEMBRE 2010

Falaise du Pays Dogon: KANI KOMBOLE.ENDÉ



Petit déjeuner à l'hôtel Kambary

Départ pour Endé. Début de la randonnée à pieds en haut de la falaise; descente sur Kani Kombolé; pique nique; randonnée vers Endé.

Dîner dogon et nuit au campement de Endé.

Village de Kani Kombolé:

Village au pied de la falaise, belle mosquée en banco

Village de Endé

L'un des plus beaux sites au pied de la falaise; «capitale» du bogolan. photo © Adrian Rosner



ARCHITECTURES DURABLES Ville de Djenné et Pays Dogon au Mali STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

Programme du 12 AU 20 DECEMBRE 2010

VENDREDI 17 DECEMBRE 2010 Falaise du Pays Dogon



élou. Photo © Adrian Rosner

Petit déjeuner au campement de Endé Départ pour Indélou, court et spactaculaire moment d'escalade pour arriver sur le plateau/pique nique Poursuite de la randonnée pour Benematwo Visite d'une école avec le concours de la mission culturelle de Bandiagara et de CRATerre Dîner et nuit au campement de Benematwo.

Village de Indélou

Indélou à garder l'intégralité de son patrimoine architectural Village de Bénématwo

Village formé de 3 quartiers: animiste, chrétien et musulman



Centre de médecine traditionnelle de Bandiagara (1998-2000) Fabrizio Carola, architecte.

Photo © Jana Revedin

SAMEDI 18 DECEMBRE 2010 BANDIAGARA. SONGO

Petit déjeuner au campement de Bénématou Départ en 4x4 pour Songo via Bandiagara Déjeuner à Bandiagara Visite des réalisations de Fabrizio Carola Dîner et nuit au campement de Songo

Palais d'Aquibou Tal

architecture de terre

Centre régional de médecine traditionnelle de Bandiagara

Architecture de pierres Bandiagara. 1998-2000 Architecte: Fabrizio CAROLA

Centre culturel et social de Bandiagara

Architecture de pierres Bandiagara. 2008-2010 Architecte: Fabrizio CAROLA

DIMANCHE 19 DECEMBRE 2010 MOPTI

Petit déjeuner au campement de Songo

Peintures rupestres sur l'un des plus importants site de circoncision. Retour sur Mopti

Visite à Mopti, de la mosquée (extérieur), du marché des antiquaires

Déjeuner libre

Visite en pirogue de villages bozos

Dîner à l'hôtel «La Maison Rouge».

Transfert à l'hôtel «Y a pas de problème» en attente du départ pour l'aéroport de Sévaré-Mopti

Décollage prévu dans la nuit /horaires précisés quelques heures avant le départ



Fleuve Niger à Mopti . Photo © Adrian Rosner

LUNDI 20 DECEMBRE 2010 MOPTI-PARIS CDG

Arrivée à l'aéroport de Paris CDG dans la nuit du dimanche au lundi. Horaires précisés quelques heures avant le départ



STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

DU 12 AU 20 DECEMBRE 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 21 novembre 2010

Al*			Defenses		
Nom* Profession			Prénom		
Adresse					
Téléphone		Télécopie	E.mail		
Facturation à					
Téléphone		Télécopie	E.mail		
Je confirme mon inscription au stage de formation interprofessionnelle • Montant des droits d'inscription comprend le coût pédagogique + les frais annexes par stagiaire ou auditeur libre suivant : -Les coûts pédagogiques: 465,65€ (dont montant HT : 409,90 € et TVA 19,6% : 55,75 €) -Les frais annexes à la formation (transfert de Paris à Mopti - Aller Retour en avion et séjour + garantie assistance et					
assurance annulation): 1216,35€ en ch.double. 1312,35 € en ch. individuelle. Montant total TTC/stagiaire des droits d'inscription (coûts pédagogiques + frais annexes) :					
		d inscription (cours			
_	n chambre double		1682,00 € x	stagiaire(s) =	
-En chambre individuelle (4 nuits) 1778,00 € x stagiaire(s) = € - La garantie d'assistance et l'assurance annulation incluses et souscrites auprès d'Europ Assistance					
- Je souhaite re Au titre de l'inscrip d'inscription, à éta IKOS Consultant	ecevoir un devis et une otion je procède à un pai ablir à l'ordre de IKOS (t - 83 rue Berbisey - 21(convention individuement par mandat ad Consultant à l'adres D00 Dijon - Tél : 09 7	nelle de formation (cocher) ministratif ou par chèque co	rrespondant au montant total des frais	
Fait à	le	Si	gnature		

Votre inscription et son paiement sont à retourner impérativement avant le 9 novembre 2010 à :

IKOS Consultant - 83, rue Berbisey 21000 DIJON - Tel : 09 77 71 97 54 - Fax : 03 80 35 57 81 - Email : contact@ikos-consultant.fr Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

• 100% si l'annulation intervient entre le 21 novembre 2010 et la date du départ.

- *Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité
- .Passeport valable 6 mois après votre retour.Vaccin contre la fièvre jaune et carnet de vaccination obligatoires
- .Visa pour le Mali : 64 rue Pelleport- 75020 Paris. Tél: 01.48.07.85.85. (délais de 2 jours à 6 jours maximum)
- .Transport en 4x4 et marche à pieds (bonnes conditions physiques requises)
- .Chambres doubles ou single selon disponibilités dans les hôtels et, hébergement en cases communes en sous groupe dans les campements du Pays Dogon.

Ikos consultant a confié l'organisation du transfert en avion à l'agence de voyage **Point Afrique** (Licence LI 075 00 0080) et l'organisation matérielle du voyage au Mali à l'agence **Mali Expérience Tours** (Licence LI 07/VS/CADSPC-GU)

DU 12 AU 20 DECEMBRE 2010



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

1 - OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par IKOS Consultant. Ikos consultant, organisateur de la formation sous la forme d'un voyage d'études objet des présentes conditions générales de vente, fait appel à une ou plusieurs agences de voyages pour son organisation logistique. Les agences de voyages retenues par Ikos consultant pour cette prestation sont titulaires d'une licence d'agence de voyage et souscrivent à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes pouvant survenir lors du voyage.

2 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné en ligne sur le site www.ikos-consultant.com ou d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, avant le 21 novembre 2010, à :

IKOS Consultant,83, rue Berbisey 21000 Dijon Tel : 09 77 71 97 54 / Fax : 03 80 35 57 81.

E.mail: contact@ikos-consultant.fr

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement de 100% du montant total correspondant, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL ou OPCA PL) refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

3 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis. À l'issue des prestations, une facture sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation...).

4 - PRIX DE LA FORMATION SOUS FORME DE VOYAGE D'ÉTUDES

PRIX CALCULÉ SUR LA BASE DE 9 PARTICIPANTS

4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIERIE DE FORMATION

Le prix des stages de formation est celui figurant sur les annonces et les sites internet et, dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation comprend les prestations effectuées par lkos consultant. Elles portent sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations visitées.

4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART LES PRESTATIONS D'AGENCE(S) DE VOYAGE ET FRAIS ANNEXES À LA FORMATION

Le prix portant sur les frais annexes à la formation comprend:

- Le transport aérien: Paris / Mopti /Paris en avion sur vol opéré par la compagnie Point Afrique
- Les déplacements effectués lors des visites et prévus selon le programme, sous réserve de modifications
- Le transport terrestre : en 4x4 et marche à pieds (bonnes conditions physiques requises)
- 4. L'hébergement au Mali: 4 nuits en chambre double ou single selon disponibilités dans les hôtels et hébergement. 3 nuits en cases communes en sous groupe dans les campements du Pays Dogon,
- 5. Les repas mentionnés au programme. 8 petits déjeuners. 4 déjeuners au restaurant 3 pique pique, 3 dîners à l'hôtel, 3 dîners en campement Dogon.
- restaurant, 3 pique nique. 3 d'îners à l'hôtel. 3 d'îners en campement Dogon. **6.La garantie d'assistance** souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription qui a lieu un mois avant la date de départ
- 7.La garantie annulation et bagages souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription qui a lieu un mois avant la date de départ

Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas :

- a. Les boissons non comprises dans les menus
- b. Les dépenses personnelles
- c. .les frais de visa qui s'élèvent à 70 €+ réexpédition du passeport : 25€

. Modifications de programme ou de prix :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervertir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

Les prix des honoraires des intervenants des pays d'accueil et des frais annexes à la formation sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition est négociée. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs aériens, et des taxes d'aéroport, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

. Demandes individuelles

Le forfait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

5 - REPORT / ANNULATION

Du fait de IKOS Consultant

IKOS Consultant se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, IKOS Consultant reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

Du fait du stagiaire

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription. IKOS Consultant, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

6 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon.